

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1914

Artikel: Un plus pour l'économie nationale, l'emploi et la sécurité de l'approvisionnement
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

productions et permettra le progrès des œuvres de paix,

CONVAINCUS que seul un effort commun entrepris sans retard promet des réalisations à la mesure de la capacité créatrice de leurs pays,

RESOLUS à créer les conditions de développement d'une puissante industrie nucléaire, source de vastes disponibilités d'énergie et d'une modernisation des techniques, ainsi que de multiples autres applications contribuant au bien-être de leurs peuples,

SOUICIEUX d'établir les conditions de sécurité qui écarteront les périls pour la

vie et la santé des populations,

DESIREUX d'associer d'autres pays à leur œuvre et de coopérer avec les organisations internationales attachées au développement pacifique de l'énergie atomique,

ONT DECIDE de créer une Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM) (...).

Du Préambule de 1957 à l'abandon du nucléaire, on n'a pas changé simplement de «combustible», on a changé d'espérance.

Cette croyance au progrès, qu'illustrait la même imagerie

de *steamers* transatlantiques et de locomotives surpuissantes, était le fonds commun du capitalisme et du marxisme, le symbole du défi de l'homme exploitant la nature à son profit et pour son émancipation.

C'est ce rapport qui a changé. Certes, les capacités de la science demeurent intactes; mais pas son orgueil. L'abandon du nucléaire est le signe que nous changeons de civilisation. Dans l'apparence de l'actualité, ce n'est qu'un vote du Conseil national, puis viendra le Conseil des Etats. La routine institutionnelle. En fait, nous avons changé d'ère. Le parti radical demande pourtant un délai de réflexion!

Un plus pour l'économie nationale, l'emploi et la sécurité de l'approvisionnement

Jean-Daniel Delley • 31 mai 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17650>

Fukushima a créé le déclic, mais il n'y a rien d'émotionnel dans la volonté de renoncer au nucléaire

Lorsqu'en mai 2010 les bureaux d'études Infras et TNC publient leur étude *Efficacité énergétique et énergies renouvelables – une alternative rentable aux grandes centrales*²³, ils confortent certes la position des organisations environnementales et les associations antinucléaires. Mais ils ne font pas douter les électriciens de la nécessité de leur projet – deux nouvelles

centrales nucléaires – pour couvrir la demande: une étude mandatée par le WWF, Greenpeace, la Fondation suisse de l'énergie, et les cantons de Bâle et Genève, officiellement antinucléaires, ne saurait répondre aux critères d'objectivité d'une analyse sérieuse.

La grande peur provoquée par Fukushima a donc changé la donne. L'utopie d'hier devient aujourd'hui une nécessité. Une nécessité qui implique des mesures tout à la fois coûteuses et contraignantes. A un point tel qu'on peut craindre que les autorités et le

peuple, une fois estompé le souvenir de la catastrophe nippone, baissent la garde comme après Tchernobyl.

Voilà pourquoi nous ne devons pas nous laisser guider par la seule l'angoisse. L'abandon du nucléaire ne constitue pas seulement une garantie environnementale. La promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables se révèle positive pour l'économie nationale, en termes de plus-value et d'emploi, et pour l'indépendance du pays. Deux avantages dont ne se soucie pas l'UDC pourtant si

sourcilleuse en matière d'indépendance nationale et qui se prétend le parti de l'économie: elle a déjà annoncé²⁴ son opposition²⁵ au train de mesures préconisé par le Conseil fédéral.

Certes l'investissement nécessaire à la nouvelle stratégie – économies et production alternative – dépasse largement celui que nécessiterait le projet nucléaire de swisselectric, qui regroupe les cinq principales entreprises de la branche: 57 à 65 milliards contre 39 milliards. Mais si la nouvelle stratégie est juste rentable¹ du

point de vue de l'économie nationale, le projet de swisselectric ne l'est pas. De même l'impact sur la valeur ajoutée brute et sur l'emploi est nettement meilleur pour la première. Elle déclenchera de nombreuses innovations technologiques, assurera la présence des entreprises sur l'ensemble du territoire – alors que le scénario des grandes centrales ne profitera qu'à quelques régions et fournisseurs – et améliorera leur compétitivité internationale.

Enfin la production décentralisée, si elle exigera de nouveaux comportements

des grands producteurs comme des futurs riverains, permet un niveau de sécurité de l'approvisionnement que n'offre pas celle fournie par un nombre réduit de centrales nucléaires.

¹ Pour calculer la valeur actuelle nette, on soustrait la somme des valeurs actuelles de toutes les dépenses de la somme des valeurs actuelles de toutes les recettes. Calculée sur la durée d'utilisation, c'est-à-dire sur la durée de vie d'un investissement, elle permet d'évaluer la rentabilité de cet investissement.

Libre circulation: favorable avec quelques retouches nécessaires

Albert Tille • 12 juin 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17721>

Le bilan de l'accord avec l'UE ne justifie pas la rupture proposée par l'UDC

Sans surprise, la menace de l'étranger sera le thème de propagande de l'UDC pour les élections fédérales de cet automne.

Ce ne sera pas le renvoi des criminels ou des abuseurs du droit d'asile ni la crainte de l'Islam et de ses minarets. L'initiative² que le parti national-conservateur a décidé de lancer s'en prend à l'immigration incontrôlée des travailleurs européens qui génère le chômage, fait pression sur les salaires, alourdit les comptes des

assurances sociales, engorge les infrastructures et provoque la pénurie de logements. L'initiative exige que la Suisse gère à nouveau l'immigration de manière autonome. En clair, c'est la remise en question de l'accord avec l'UE sur la libre circulation des personnes.

Dans son rapport annuel³ sur les effets dudit accord, le SECO dresse un bilan sensiblement différent. L'immigration est en hausse. Depuis 2002, date de l'entrée en vigueur de la libre circulation, la Suisse compte chaque année en moyenne 34'000 Européens de plus. Ce sont essentiellement des

personnes actives d'un niveau élevé de qualification: 83% disposent d'un diplôme de niveau secondaire, et 51% d'une formation tertiaire. Ces Européens ont contribué à la bonne tenue de la Suisse dans la compétition économique mondiale. Leur présence n'a pas attisé le chômage. Tout comme avant la libre circulation, l'emploi a fluctué parallèlement à l'évolution de la conjoncture. Une analyse plus fine permet cependant de conclure qu'au Tessin et dans la région lémanique l'emploi des frontaliers a pesé sur l'embauche de la population locale. Le rapport du SECO constate aussi que la libre circulation a légèrement